



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

OPERATION CAP OU PAS CAP ? « CROISSANCE AUTOUR DES PRATIQUES »

Valable du 1^{er} juillet 2022 au 31 octobre 2022



Le Comité Directeur du District de Lyon a décidé lors de sa réunion du 29 août 2022, de lancer une opération « CAP OU PAS CAP ? » Croissance autour des Pratiques.

L'objectif étant de récompenser les Clubs qui ont lancé de nouvelles équipes Seniors, Futsal, Féminines, et continuer à développer les licences Volontaires.

Cette opération, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2022 se décompose comme suit :

- Création d'une nouvelle équipe **SENIORS HOMMES** avec une progression d'au moins 18 licences par rapport à la saison précédente aura **300 points**
- Création d'une équipe **SENIORS FILLES** avec une progression d'au moins 18 licences par rapport à la saison précédente aura **100 points**
- Création d'une équipe **SENIORS FILLES JEUNES** avec une progression d'au moins 18 licences dans la catégorie par rapport à la saison précédente aura **50 points**
- Création d'une équipe **FOOT ANIMATION FILLES** avec une progression d'au moins 10 licences dans la catégorie par rapport à la saison précédente aura **10 points**
- Création d'une équipe **FUTSAL SENIORS FILLES** avec une progression d'au moins 10 licences par rapport à la saison précédente aura **100 points**
- Création d'une équipe **FUTSAL JEUNES FILLES** avec une progression d'au moins 10 licences par rapport à la saison précédente aura **50 points**
- Création d'une équipe **FUTSAL GARCONS SENIORS ou JEUNES** avec une progression d'au moins 10 licences par rapport à la saison précédentes aura **50 points**.

Spécial LICENCES VOLONTAIRES :

- Par tranche de 10 licences volontaires enregistrées en ligue, le club aura **50 points**.

A la fin de l'opération à savoir le 31 octobre, nous vérifierons si les équipes sont en place et procéderons avant le 30 novembre au classement des Clubs ayant réussi la plus belle progression et qui aura enregistré le plus de points à savoir :

- Pour le 1^{er} Club au classement : **BONUS DE 1 000 POINTS**
- Pour le 2^{ème} : **BONUS DE 800 POINTS**
- Pour le 3^{ème} : **BONUS DE 500 POINTS**
- Pour le 4^{ème} : **BONUS DE 300 POINTS**
- Pour le 5^{ème} : **BONUS DE 150 POINTS**

Pour le versement, nous affecterons aux Clubs 1€ par points engrangés sous forme de bon d'achat chez notre Partenaire NIKE EKINSPOORT.

Bonne chance à toutes et tous, nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Arsène MEYER

Président du District de Lyon et du Rhône de Football



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL - NOTRE PLAN 2022/2024

PROGRESSION DES LICENCES DANS NOTRE DISTRICT

Voici les évolutions que nous envisageons sur la période 2022 à 2024

	30/06/22	30/06/23	30/06/24
Futsal	2 578	2 800	3 200
Féminines	4 128	5 000	6 000
Seniors	9 575	9 400	9 000
Dirigeants	6 695	7 000	7 400
Loisirs	2 325	3 000	4 000
Arbitres	517	530	560
Cumuls	55 840	57 000	60 000

Clubs ayant une activité FOOT ADAPTE :

	30/06/22	30/06/23	30/06/24
Objectif	6	20	30

SECURITE

- Refonte de la Feuille de Route
- Formation SECURITE et désignation d'un responsable Sécurité par Club
- Augmentation du nombre de Délégué Surprise (avoir au moins 15 Délégués)
- Augmentation et formation de nouveaux Délégués (porter le nombre à 35 Délégués)

COMMUNICATION

- Développement du Club des 1 000 (atteindre les 100 participants à l'horizon 2024)
- Etude sur le PV et Site Internet (modernisation, attractivité)
- Transformer nos AG Groupements, Loisirs, Futsal, Féminines en Plénière
- Lancement des SMS automatisés
- Continuer la modernisation de nos AG
- Renforcer notre offre avec la complicité de l'OL

MANIFESTATIONS DLR

- Professionaliser nos évènements « tirage au sort »
- Organiser par avance, en trouvant un invité prestige pour le tirage
- Améliorer l'attractivité de la Coupe Filles
- Coupler la ou les finales avec d'autres évènements comme par exemple l'AG du DLR
- Inviter nos partenaires Club des 1 000 et autres sur nos finales
- Obtenir un accord avec un partenaire réseaux sociaux
- Filmer nos finales pour améliorer notre communication
- Créer un thème musical (voir logo) spécial Coupes
- Reprendre la relation Journal Progrès pour une information différente
- Attirer plus de spectateurs pour les finales en évitant le cumul de manifestations le même jour, et où en créant une incitation à venir voir l'évènement (jeu, spectacle, ...)

FORMATION DE NOS DIRIGEANTS

- Les bonnes formations sont celles qui ne sont pas obligatoires mais incitatives
- Organiser des visites de notre District
- Trouver des évènements extérieurs pour inciter les stagiaires à venir aux formations (visite du Groupama stadium, ...)
- Préparer des formations et informations juridiques spécifiques Clubs
- Organiser des journées sur le terrain pour former de nouveaux responsables sécurité
- Créer des Vidéos en ligne pour animer nos sites

ARBITRAGE

- Développer l'arbitrage Féminin
- Suivre et protéger les Arbitres filles
- Lancer une opération de développement du nombre d'Arbitres.
- Continuer l'accompagnement des jeunes Arbitres

EDUCATEURS

- Poursuivre la formation de nos Educateurs
- Garder notre 1^{ère} place nationale de Formation
- Travailler en complicité avec les Groupements sur les déserts footballistiques
- Développer les opérations de promotion du Foot Loisirs et autres pratiques





PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

AG – DU FUTSAL AUX GROUPEMENTS ET AUX LOISIRS



Le début de la saison sportive est aussi le moment des Assemblées Générales de rentrée.

Ainsi, samedi matin dans les locaux du District, la commission Futsal présidée par Roland Brouat a tenu la sienne, en présence d'Arsène Meyer et de nombreux membres du Comité Directeur (E. Grau, L. Di Rienzo, P. Pinti, C. Berger-Vachon, F. Ballandras, C. Bourlioux, A. Rodriguez et L. Touati).

Pour la plupart, ils sont intervenus sur leurs domaines de prédilection, devant la quarantaine de clubs présents.

Place désormais aux traditionnelles Assemblées Générales des Groupements qui, comme le veut la tradition, vont débiter vendredi soir à Saint-Forgeux pour le Beaujolais, suivi de près le samedi matin par celle de la Brévenne, programmée à Chabanière. Saône-Métropole, Lyon Métropole et Vallée du Rhône suivront respectivement les 7, 8 et 9 septembre, tandis que la commission Foot Loisir recevra les siens le 13, toujours du côté du théâtre du 8^{ème}, à Lyon.

Denis DUPONT

CALENDRIER DEBUT DE SAISON

AG de Groupement :

- Beaujolais : 02/09/22 à 19 h 00 - ST FORGEUX
- Brevenne : 03/09/22 à 9 h 00 - CHABANIERE
- Saône Métropole : 07/09/22 à 19 h 30 - ECULLY
- Lyon Métropole : 08/09/22 à 19 h 00 - ROULE LA MULATIERE
- Vallée du Rhône : 09/09/22 à 19 h 00 - ST ROMAIN EN GAL

AG des Arbitres : 10/09/22 - GENAS

AG des Jeunes Arbitres : 11/09/22 - DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL

Plénière des Féminines : 10/09/22 - DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL

AG Foot Loisirs : 13/09/22 - LYON 8





PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03

secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du Lundi 29 août 2022

Secrétaire Général : Serge GOURDAIN **Secrétaire Adjointe** : Martine GRANOTTIER

Présents : Serge GOURDAIN et Martine GRANOTTIER

NOS PEINES

Nous venons d'apprendre le décès de **Patrick Berger Vachon** fils du Docteur **Christian Berger Vachon** membre du Comité Directeur de notre District et président de la commission médical, **Arsène Meyer** président du District, les membres du Comité Directeur, les Commissions et l'ensemble des salariés présentent leurs sincères condoléances à **Christian** et à sa famille.

Nous apprenons avec tristesse le décès du papa de **Patrick Noyerie** président du Groupement Saône Métropole **Arsène Meyer** président du DLR, les membres du Comité Directeur, les Commissions et l'ensemble des salariés présentent leurs sincères condoléances à **Patrick** et à sa famille.

Le club de **GOAL** nous annonce le décès de son Dirigeant **Antoine Dary** dit **Tonio**. **Arsène Meyer** président du District, les membres du Comité Directeur présentent leurs condoléances les plus attristées à sa famille et au club.

Monsieur **Raffi H Krikorian** président du club d'UGA Lyon-Décines et l'ensemble du Comité directeur du club ont l'immense tristesse de vous annoncer le décès de Monsieur **Henri Kazarian**, **éducateur, dirigeant depuis 30 ans au Club**. **Arsène Meyer** président du district les membres du Comité Directeur, les Commissions et les salariés présentent à sa famille à son frère **Georges Kazarian**. leurs sincères condoléances

INVITATIONS

MAIRIE de MONTANAY : **Gibert Suchet** maire de **Montanay** et le **Conseil Municipal** invite le District de Lyon et du Rhône de football à l'inauguration des équipements sportifs de tennis et de foot le **vendredi 09 septembre 2022** à 18h au stade municipal, rue des Echets. **Arsène MEYER** Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation, qui ne pourra honorer pour des raisons de calendrier et sera représenté par, **Patrick Pinti** Trésorier Général du District et **Charlaine Labrousse** élue au comité directeur, membre de la Commission des Terrains et Infrastructures Sportives. **Gilles PORTEJOIE** président de la commission de délégations et **Patrick NOYERIE** président du groupement Saône Métropole.

F.C. SAVIGNY : Le club du **FC Savigny** invite le District de Lyon et du Rhône de Football à célébrer les **60 ans du club**, le **samedi 10 septembre 2022** au stade municipal de **Savigny**. **Arsène MEYER** Président du DLR vous remercie pour votre invitation, qui ne pourra honorer et sera représenté par **Bernard Courier** président délégué du District qui vous remettra la plaquette du District de Lyon et du Rhône de football.

ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU : Le club de **Ent.S. Frontonas Chamagnieu** invite le District de Lyon et du Rhône de Football à célébrer les **50 ans du club**, le **samedi 17 septembre 2022** au stade municipal de **Chamagnieu**. **Arsène MEYER** Président du DLR vous remercie pour votre invitation, qui ne pourra honorer et sera représenté par, **Serge GOURDAIN** secrétaire général du district et **Evelyne Monteil** présidente du groupement de la vallée du Rhône qui vous remettront la plaquette du District.

ASMSP : **L'Association Sportive des Mineurs de Saint Pierre la Palud** invite le District de Lyon et du Rhône de football à l'occasion des 90 ans du club, le **samedi 24 septembre 2022** à partir de 10h au stade **Jean Pluvy** de St Pierre la Palud. **Arsène MEYER** Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation, et sera pré-



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

sent avec vous pour fêter ensemble les 90 ans du club avec **Bernard Courrier** président délégué du District **Bernard Boisset** vice-président du district et **Marc BAYET** président du groupement de la Brevenne qui vous remettront la plaque du District.

FELICITATIONS

Trophée des Championnes à Dunkerque : Le District de Lyon et du Rhône de Football félicite **L'Olympique Lyonnais Féminin** pour sa très belle victoire sur le **PSG** 1-0 et remporte le **Trophée des Championnes** à Dunkerque comme en 2019 (il n'y a pas eu d'édition en 2020 et 2021). **Arsène Meyer** président du District de Lyon et du Rhône de Football félicite **L'Olympique Lyonnais Féminin**.

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du Lundi 29 août 2022

Trésorier Général : Patrick PINTI

Trésorier Adjoint : Franck BALANDRAS

RELEVES N°5 SAISON 2021/2022

Nous vous rappelons que les relevés de compte n°5 qui soldent la saison 2021/2022 ont été envoyés à tous les trésoriers des clubs en date du 22/07/2022 et étaient à payer initialement pour le 18/08/2022. **Un délai supplémentaire est accordé au 01/09/2022.**

Il est impératif que tous les clubs de se mettent à jour de trésorerie pour pouvoir reprendre les championnats.

CLUBS LIBRES	
525631	MIONS A.L
538866	LOCATAIRES DE BANS A.S
541676	COMORIENS DE LYON F.C
541895	PONTCHARRA ST LOUP F.C
552531	US DE FOOT DE TARARE
560999	ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLEURBANN
581484	LATINO AFC
590353	A.S.LYONNAISE REP.DEMOCR. CONGO

CLUBS FOOT ENTREPRISES	
660337	FC BPNL
664069	7PARTNERS FOOTBALL CLUB
682043	AS DHL LYS
690450	SPARTAK

CLUBS FUTSAL	
552540	FUTSAL COTIERE DE L'AIN
553627	FC CHAVANOZ
564190	VAULX UNITED
580583	MIRIBEL FOOT
580924	FRANCE FUTSAL RILLIEUX
582080	COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMBES SAONE
590349	CALUIRE FUTSAL CLUB
590456	LYON 6 FUTSAL

CLUBS LOISIRS	
564091	ALL STAR SOCCERS
849801	SAINT POTHIN FC



STATUT DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 03

statut-arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du Lundi 29 août 2022

Présent(s) : Christophe MORCILLO

Consultant : Jean-Claude LEFRANC (CTDA)

MUTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les clubs pouvant bénéficier de mutations supplémentaires pour la saison 2022-2023, désignés au PV n°560 du 30 juin 2021, avaient jusqu'au 20 août pour exprimer ce besoin à la Commission du Statut de l'arbitrage (par courrier ou par courriel) en précisant la ou les équipes bénéficiant de ce(s) mutation(s) supplémentaire(s).

Les clubs ayant exprimé cette demande sont les suivants :

N° AFFILIATION	NOM DU CLUB	NOMBRE DE MUTATIONS SUPPLEMENTAIRES	EQUIPE(S) BENEFICIANT DE(S) MUTATION(S) SUPPLEMENTAIRE(S)
504671	UG ARMENIENNE LYON	1	Seniors R3
516402	LYON CROIX ROUSSE FC	2	1 en U16 R2 1 en U15 R2
523341	EV S GENAS AZIEU	2 + 1 FEMININE	2 en Seniors D1 1 en Seniors Fém. R2
529291	US VAULX	1	U17 D3
533109	FC GERLAND LYON	2	U17-1
535231	ASJ PORTUGAIS ST PRIEST	1	Seniors 1

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, fax ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du District de Lyon et du Rhône, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football.

COMMISSION DES COUPES

Tél 04 72 76 01 29

coupe@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du Lundi 29 Aout 2022

Président : Bernard COURRIER

Membres CD : Serge GOURDAIN, Lakhdar TOUATI, Roland BROUAT

Membres : Alain BARBIER – Farid BEN FARAH - Gilbert BOUTEYRE – Robert DI RIENZO - Maurice MOURROZ – Noé TE-DIM DA SILVA RIOS – Xavier MARTI – Virginie LAGRANGE

Excusés : Xavier MARTI

Contacts téléphoniques : Bernard COURRIER : 06/78/73/69/47

DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR LES COUPES DLR

Nous vous rappelons les dates limites pour les inscriptions de vos équipes pour la coupe de Lyon et du Rhône.



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

Seniors : Date limite d'inscription le 04 Septembre 2022
Avec le premier tour qui sera joué le dimanche 11 septembre

Nous attirons votre ATTENTION sur le fait qu'une inscription en coupe de France n'entraîne pas une inscription en coupe DLR en cas de défaite. L'inscription pour la coupe DLR doit se faire impérativement sur Foot 2000 !!

U20 / U17 / U15 : Date limite d'inscription le 18 Septembre 2022

Vétérans : Date limite d'inscription le 19 octobre 2022

Féminines - Vial : Date limite d'inscription le 02 Octobre 2022

BONNE RENTREE A TOUS.....

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du Lundi 29 août 2022

Présidente : Martine GRANOTTIER (présente)

Membres : Hervé BAUDOUX (absent), Laurence MARTEL (présente)

Membres du CD : Bernard BOISSET – Laurent CHABAUD - Serge GOURDAIN – Said INTIDAM - Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ

Représentant des commissions : Thierry PESTRITTO et Benoit SUBRIN

RAPPEL REUNION SECURITE 2022/2023 OBLIGATOIRE

Encore un grand nombre de clubs ne sont pas inscrits sur l'une des formations proposées. Nous vous rappelons que la réunion est obligatoire. Voici un rappel des 3 dates proposées :

Mercredi 07 septembre 2022 à 19 h 00

Vendredi 09 septembre 2022 à 19 h 00

Mercredi 14 septembre 2022 à 19 h 00

Le lien pour s'inscrire est <https://doodle.com/meeting/participate/id/dBgYG3Qe>

Si certains clubs n'avaient pas reçu l'invitation, ils sont invités à se faire connaître via l'adresse mail psem@lyon-rhone.fff.fr.

Rappel : lors de votre inscription, il est important d'indiquer soit le nom de votre club, soit son numéro.



SECTION SPORTIVE – ILS SONT INTEGRES

C'est reparti pour une saison pour les Sections Sportives des Lycée Notre Dame des Minimes, ICOF et Branly. Lundi, les cinquante-neuf pensionnaires de la promotion 2022-2023 (37 footballeurs et 22 futsalleurs), dont vingt-six nouveaux, avaient rendez-vous pour la journée d'intégration au Lycée Notre Dames des Minimes (Lyon 5ème).

Placée sous la direction de Landry Ndzana (CTD) et de son équipe d'encadrement (voir plus bas), la journée a aussi été l'occasion de faire la photo officielle, en présence d'Arsène Meyer, le président du DLR, et de Christian Scheiwe, le président de la commission technique et des jeunes.

Place désormais au « ballon » les jeunes nés en 2005, 2006 et 2007, mais surtout aux études dans un cadre de fonctionnement en adéquation avec les valeurs du District, apte à leur permettre de s'épanouir personnellement, scolairement et sportivement.

L'équipe d'encadrement football : Landry Ndzana, Seckou Samate, Clément Guillot, Fabien Jaspero. Brice Morandini (gardiens de but), Antoine Juhant (Préparateur mental) et Gaetan Hallier (Préparateur athlétique)

L'équipe d'encadrement futsal : Benoit Subrin (CTD), Jérôme Hernandez (CTD), Didier Rousson (CTR), Nicolas Karilaos, Aissa Saffi, Romain Fernandez et Gaétant Hallier

Les clubs football représentés : Cascol, FC Villefranche, AS Saint-Priest, Lyon la Duchere, FC DOMTAC, Vénissieux FC, AS Montchat, FCP Arbresle, FC Lyon pour le football.

Les clubs Futsal représentés : GOAL FC, AS Saint-Priest, OL, Futsal Vaulx, ALF Futsal, PLVPB, FC DOMTAC, AS Craponne, Pays Voironnais, Vénissieux FC, US Saint-Fons, FC Sainte-Foy les Lyon

Denis DUPONT



SECTION SPORTIVE 2022/2023



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

COMMISSION DE DISCIPLINE

Tél 04 72 76 01 08

discipline@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du Lundi 29 Août 2022

Président : Mr Eric GRAU

Membres du Comité Directeur : Mr Roger ANDRE

Membres représentant des clubs et autres personnalités : Md Sabrina GEORGET – Mr Lucien SINA, secrétaire - Mr André QUENEL – Mr Loïc RIETMANN, représentant l'Amicale des Educateurs, Mr Jean-Marie SANCHEZ – Mr Nourredine ERRACHIDI, représentant des Arbitres – Mr Yannis LEMCHEMA – Mr Guy CASELLES – Mr Bruno BENOIT, Instructeur

Absences excusés: Mr Roger ANDRE – Md Sabrina GEORGET - Mr Bruno BENOIT – Mr Lucien SINA – Mr Jean Marie SANCHEZ – Mr Loïc RIETMANN

La commission invite les expéditeurs de courriels utilisant à juste titre l'adresse officielle du district «district@lyon-rhone.fff.fr») de mettre en copie la commission pour les affaires la concernant, à sa nouvelle adresse : «discipline@lyon-rhone.fff.fr». Il appartient aux clubs de tenir informé chacun des intéressés des requêtes et décisions de la commission de discipline ainsi que des modalités pour un recours éventuel.

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX ARBITRES

La commission de discipline rappelle aux arbitres : que les cartons noirs, rapports d'après match, rapports sur des incidents doivent impérativement être mentionnés sur la feuille annexe ou sur les observations d'après match de la FMI, puis signés par l'arbitre et par les dirigeants des deux clubs, ceci pour éviter d'éventuelles convocations, notamment pour les dirigeants.

RAPPEL : Lorsqu'un joueur est exclu pour faute grossière, si le joueur victime de la faute est blessé et ne reprend pas part à la rencontre ou est évacué par les pompiers, il faut impérativement le mentionner dans le rapport.

La commission de discipline constate une recrudescence de non envoi de rapport suite aux exclusions, ces rapports sont très importants pour l'application des sanctions, ils doivent être envoyés dans les quarante huit heures suivant la rencontre, uniquement à cette adresse mail : district@lyon-rhone.fff.fr

La commission de discipline rappelle aux arbitres que le contrôle de l'identité des personnes présentes sur les bancs de touche doit être effectué avant la rencontre.

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS ET LICENCIÉS

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, une plate-forme concernant l'envoi de mails sécurisés et traçables, est utilisée pour l'envoi des convocations et des notifications des sanctions disciplinaires, les convocations et les notifications seront envoyées à l'adresse mail officielle du club concerné. Suivant la sanction, les notifications seront également envoyées à l'adresse mail du joueur concerné. Les mails ainsi envoyés seront tracés, l'expéditeur aura automatiquement la confirmation de la réception de ce mail de la part du club ou du licencié concerné, en cas d'appel des décisions, ces derniers disposeront de sept jours à compter du lendemain de la date d'envoi du courrier électronique avec accusé de réception. Cette procédure remplace la plupart des courriers recommandés avec accusé de réception, sauf pour les affaires les plus graves.

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, voir les nouveaux barèmes des sanctions disciplinaires dans l'annuaire 2021/2022 du DLR, de la page 144 à 150

Devant la multiplication d'incidents de ce type, la Commission de Discipline du D.L.R. précise que :

- Toute référence aux personnes exerçant des fonctions au sein des organes déconcentrés de la F.F.F. (Ligue, district, groupement) à l'encontre d'un Officiel, afin de contester l'arbitrage, pourra être qualifiée par la présente commission, comme des propos menaçants lors de la détermination de la sanction.



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

- Une tenue correcte est indispensable à la bonne tenue d'une audition devant la Commission de Discipline. Dans le cas contraire, notamment par le biais de propos diffamatoires, injurieux et/ou menaçants, la présente Commission se réserve le droit de sanctionner un licencié sur la seule base de son comportement lors de l'audition. De la même manière, une sanction pourra se voir aggravée en cas de comportement inadapté lors de l'audition.

Suite à deux affaires similaires, la commission de discipline rappelle aux clubs qu'il est formellement interdit à un dirigeant d'être sur le banc de touche avec des béquilles.

Elle demande aux arbitres et aux délégués officiels du DLR de faire respecter scrupuleusement cet interdit.



CONVOCATIONS AFFAIRES DISCIPLINAIRES SOUMISES A INSTRUCTION

Dossier N°157

Match N° 24523770 – Séniors – Coupe Ballandras du 19/06/2022 – J.ST.O. GIVORS / CRAPONNE

Motif : Mauvais comportement joueurs et supporters envers l'officiel

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions de l'article **3.3.2** du Règlement Disciplinaire.

Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article **3.3.4.2** du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **lundi 12 septembre 2022 à 18h30**

Arbitre officiel : Mr Alessandro MOLINO

Arbitre Assistant : Mr Judicaël ABBEZOT

Délégué principal : Mr Alain DUCHAMP

CLUB : J.ST.O. GIVORS – 547090

Président(e) : Mr Jérôme CHABRIER ou son représentant

Dirigeant : Mr Sofiane TAIAR

Joueur : N°7 - Mr Mahedine BEDDA

CLUB : AS CRAPONNE – 504730

Président(e) : Mr Bruno CISTERINO ou son représentant

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

L. SINA – Secrétaire

Dossier N°143

Match N° 24040240 – seniors – D4 bis – Poule G - du 27/03 /2022 – CHAZAY FC / BELLEVILLE FOOT BEAUJEU

Motif : Contrôle de licences avant match

Madame, Monsieur,

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions de l'article **3.3.2** du Règlement Disciplinaire.

Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article **3.3.4.2** du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **lundi 12 septembre 2022 à 19h15**

Arbitre officiel : Mr Malal KOULIBALY

CLUB : FC CHAZAY – 554474

Président(e) : Mr DUBREUIL Vincent ou son représentant

Educateur(s): Mr Moustapha SAMBE– **Présence obligatoire**



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

Dirigeant(s) : Mr Gérard COLETTA – **Présence obligatoire**
Monsieur Ugo PIPON lic : 2543519435 – **Présence obligatoire**

CLUB : BELLEVILLE FOOT – 551384

Président(e) : Mr Guy RAVE ou son représentant
Educateur(s) : Mr Delal ATASOY – **Présence obligatoire**
Joueur : n° 4 Mr Onur LESTANG – **Présence obligatoire**

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.
Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président

L. SINA - Secrétaire

RECRUTEMENT

Si vous souhaitez intégrer notre District, la Commission Départementale de Discipline recherche un(e) bénévole pour la saison 2022-2023. Si cela vous intéresse, merci d'envoyer votre candidature par mail sur le site du District de Lyon et du Rhône district@lyon-rhone.fff.fr, ou sur l'adresse mail de la Commission discipline@lyon-rhone.fff.fr
Sportivement,
Éric GRAU, Président

COMMISSION DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du Lundi 29 Août 2022

Président : Lakhdar TOUATI. **Vice-Président** : Alain BARBIER.

Elu du Comité Directeur : Bernard COURRIER

Correspondant Football Féminin : Michel CATHELAND

Membres : Maurice MOURROZ, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON, Robert DI RIENZO, Gabriel FAVRE, Virginie LAGRANGE, Farid BEN FARAH.

Absents excusés : Jean-Michel JASTRZAB, Gabriel FAVRE.

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12

MESSAGE TRES IMPORTANT A L' ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être **nominativement** signé et adressé à la **Commission Sportive et des Compétitions**. Attention, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

ENGAGEMENTS DERNIERES DIVISIONS

La date limite des engagements pour les dernières divisions du DLR :

Séniors D4 : **Dimanche 04 Septembre 2022**

U20 D2 / U17 D3 / U15 D4 et Vétérans : **Dimanche 11 Septembre 2022**

ATTESTATION D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.

Attestations reçues : AS PUSIGNAN (582136) / Stade Louis DURAND (692850101), 69330 Pusignan.
AS PUSIGNAN (582136) / Complexe sportif EQUINOXE (692850201), 69330 Pusignan.
CALUIRE SP.C (544460) / Stade TERRE DES LIEVRES 1 (690340201), 69300 Caluire et Cuire.

PRESERVATION DE TERRAIN

Nous vous rappelons que, en référence à l'article 18 des règlements sportifs du District du Rhône, Les Clubs ont la possibilité de donner une priorité à un terrain pour leur équipe première, qu'elle soit de niveau District, Ligue ou Fédéral ; le même type de priorité pourra être donné pour les équipes de Jeunes jouant en Ligue ou en Fédération. Ce terrain sera prioritaire pour l'équipe en question et préservé spécialement en cas d'intempéries. La fiche de demande d'attestation de préservation de terrain est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche de Préservation de terrain). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive le plus rapidement possible.

ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité aux clubs de constituer des **équipes en Entente**. L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District. Ces clubs doivent appartenir au même district ou à deux districts limitrophes d'une même ligue. Les équipes en Entente peuvent participer à l'ensemble des compétitions en District.

Les ententes de la saison 2021/2022 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.

La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée. Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en Entente (dit « Club support ») et le(s) lieu(x) de pratique.

Les demandes doivent être enregistrées sur Footclubs : menu « Organisation / vies des Clubs ».

Club support : AS SORNINS REUNIS
Clubs constituant l'entente : LA GROSNE OUROUX
Equipe et catégorie : U9
Nom de l'équipe : ENT. HAUT BEAUJOLAIS

Club support : ST PIERRE MIN
Clubs constituant l'entente : SAVIGNY FOOTBALL CLUB
Equipe et catégorie : U15 F
Nom de l'équipe : ENT. ST PIER/SAVIGNY

Club support : ST PIERRE MIN
Clubs constituant l'entente : SAVIGNY FOOTBALL CLUB
Equipe et catégorie : U13
Nom de l'équipe : ENT.ASMSP/SAVIGNY 1

Club support : ST PIERRE MIN
Clubs constituant l'entente : SAVIGNY FOOTBALL CLUB
Equipe et catégorie : U15 D3
Nom de l'équipe : ENT.ASMSP/SAVIGNY 1

Club support : ST PIERRE MIN
Clubs constituant l'entente : SAVIGNY FOOTBALL CLUB
Equipe et catégorie : U7
Nom de l'équipe : ENT.ASMSP/SAVIGNY 1



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

Club support : O.S. BEAUJOLAIS

Clubs constituant l'entente : FOY.S. DE TERNAND

Equipe et catégorie : U15 D4

Nom de l'équipe : ENT. OSB FST

Club support : ST ALBAN DE ROCHE SP

Clubs constituant l'entente : C.S. VAULXOIS

Equipe et catégorie : U15 D4

Nom de l'équipe : ENT ST ALBAN SP1

Club support : SAVIGNY FC

Clubs constituant l'entente : A. MINEURS ST PIERRE LA PALUD

Equipe et catégorie : U11

Nom de l'équipe : ENT.SAVIGNY / ASMSP

Club support : SAVIGNY FC

Clubs constituant l'entente : A. MINEURS ST PIERRE LA PALUD

Equipe et catégorie : U17 1

Nom de l'équipe : ENT.SAVIGNY / ASMSP

Club support : OUROUX GROSNE

Clubs constituant l'entente : A.S. SORNINS REUNIS ST IGNY VERS

Equipe et catégorie : U7

Nom de l'équipe : ENT. HAU BEAUJOLAIS

Club support : C.S. VAULXOIS

Clubs constituant l'entente : ST ALBAN DE ROCHE SP.

Equipe et catégorie : U17 1

Nom de l'équipe : ENT. CSV / ST ALBAN



HOMOLOGATION TOURNOIS

560508 GOAL FC – U12 U13 le 3 septembre 2022

504674 AS LIMAS FOOT – U11 le 18 septembre 2022

COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10

feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du Lundi 29 août 2022

Présent : Mr CATHELAND

Excusées : Mmes DI RIENZO, VERGUET, PLATROZ. Mr MONTAGNON



PLEINIÈRE DE DEBUT DE SAISON

SAMEDI 10 septembre 2022 : 9 heures à 12 heures au district de Lyon et du Rhône de Football.

Pour tous les clubs ayant engagé une équipe en championnat Séniors / U18F / U15F (facultatif pour le football d'animation) un représentant par club suffi mais est obligatoire. Tout club absent sera amendé.



MESSAGE TRES IMPORTANT A L'INTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission Sportive et des Compétitions. Attention, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.



➡ ENGAGEMENTS 2022/2023

Pour la saison 2022/2023, comme les saisons précédentes, tous les engagements de nos compétitions se font sur FOOTCLUBS. Date d'ouverture des engagements : Mardi 14 juin 2022. Nous invitons les clubs à faire le nécessaire rapidement, la date limite des engagements pour les seniors D2 à 11, Seniors A 8 et U18, est fixé au dimanche 28 août 2022. Pour les U15 la date limite est fixée au dimanche 11 septembre 2022.

Vous devrez également saisir :

- Les stades
- Les alternances et concordances (aucune autre demande que celle saisie sur footclubs ne sera acceptée)
- Les jours et horaires des rencontres (si différent de l'horaire légal)
- Au moment des engagements, bien vérifier sur footclubs les coordonnées des membres du Club. Attention, les numéros de téléphone sont automatiquement basculés en "non diffusable". Veiller à ce que certains numéros soient diffusables afin que les membres du Bureau soient joignables.

➡ FEMININES SENIORS D1

Clubs confirmants leur inscription : A.S. St Martin en Haut 2, Association Chandieu-Heyrieux 1, F.C. Chaponnay Marennes 1, Ev.S. Genas Azieu 2, Muroise Foot 1, F.C. Villefranche 1, Caluire Foot Filles 1968 2, F.C. Colombier Satolas 1, A.S. Univ. Lyon 1, Sud Lyonnais F 2013 2.

➡ FEMININES SENIORS D2

18 Clubs engagés : Stade Amplepuisien 1, S.C.B.T.P 1, La Giraudière 1, Craponne As 1, Am.S. De Diemoz 1, Grpt Fem. Asef/Fclsd 1, Fc Lamure Poule 1, Latino Afc, F.C. Gerland Lyon 1, Lyon La Duchère 1, F.C. Pontcharra St Loup 2, Savigny F.C, O. St Genis Laval 1, Ent. Hte Brevenne/Ht Lyonnais 1, St Pierre Mineur 1, St Priest As 1, U.S. Des Monts, Venissieux Fc 1.

➡ FEMININES SENIORS D1 A 8

13 Clubs engagés : G.F.C. 2, Grpe S. De Chasse Sur Rhône 1, Am. S. De Diemoz 2, Av. De Genay 1, Usel Foot 1, F.C. Point du Jour 1, Smo F.C. 1 (Couzon/Rive Droite), Manissieux As 1, C.S. Ozon St Symphorien 1, Fcso 69 1, C.S. Vaulxois 1, F.C. Pontcharra St Loup 3, U.S. Millery Vourles 1.

➡ FEMININES U18 D1 A 11

19 Clubs engagés : Ent.Féminine Saône Beaujolais 1, Bourg Peronnas 2, Craponne As 1, Essor Bresse Saône 1, Rhône Crussol 07 1, Usel Foot 1, Ev. S. Genas Azieu 2, Eveil de Lyon 1, Misérieux Trévoux 1, F.C. Pontcharra St Loup 1, Savigny Fc 1, BF 01 1, Gf Monts Et Plaine 1, O. St Genis Laval 1, A. S. St Martin en Haut 1, Venissieux Fc 1, Sud Lyonnais F. 2013 2, GRP Fem. Asef/FCLDSD 1, FF Echirrolles 1.

➡ FEMININES U18 D1 A 8

7 Clubs engagés: Caluire F. Filles 1968 2, G.F.C. 2, Sc Garon 1, Fcso 69 1, Vaulx en Velin 1, Venissieux Fc 1, Ach 1.

➡ FEMININES U15 D1 A 11

Attention : Merci aux clubs de nous envoyer un mail de confirmation si vous voulez jouer en U15 A 11 et pas A 8 ou inscrire 1 équipe A11 et 1 A 8

Date limite d'engagement : le dimanche 11 septembre 2022.

9 Club engagés : Caluire F.Filles 1968 1, Villefranche Fc 0, St Priest As 1, Chassieu Décines 1, Fc Pontcharra St Loup 1, Lyon Football Fc 1, Venissieu Fc 1, Lyon La Duchère 1, Ev. S. Genas Azieu 1.

➡ FEMININES U15 D1 A 8

Attention : Merci aux clubs de nous envoyer un mail de confirmation si vous voulez jouer en U15 A 11 et pas A 8 ou inscrire 1 équipe A11 et 1 A 8

Date limite d'engagement : le dimanche 11 septembre 2022.



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

19 Clubs engagés : G.F.C. 1, F.C. Mt Brouilly 1, Sud Lyonnais F 2013 1, J.St O. Givors 1, Usel Foot 1, Ets Lierguoise 1, F.C. Croix Roussien 1, Eveil de Lyon Fem. 1, F.C. Gerland Lyon 1, U.S. Millery Vourles 1, F.C. Bords de Saône 1, Muroise F/Bonnet 1, O. St Genis Laval 1, Ach 1, Fcrv 1, Fc Sud-Ouest 69 1, Vaulx en Velin 1, Venissieux Fc 2, Asvel Villeurbanne F 1.

➡ FEMININES U13 DISTRICT

12 Clubs engagés : Chassieu Décines F.C. 1, Feyzin Cbe 1, F.C. Croix Roussien 1, Eveil de Lyon Fem 9, F.C. Gerland Lyon Fe 17, Cs Lyon 8 1, Sc Garon 1, F.C. Murroise F. St Bonnet 1, Ste Foy les Lyon Fe 1, Fcso 69 1, Asvel Villeurbanne F 1, Villefranche Fc fem. 5, Grp . Feminine Asef/Fcldsds 1. (En attente de confirmation)

➡ FEMININES U11 DISTRICT

9 clubs engagés : F.C. Mont Brouilly 1, Chassieu Décines F.C. 5, Fc Colombier-Satolas 1, Feyzin Cbe 1, Eveil de Lyon 1, F.C. Gerland Lyon 16, Muroise F. St Bonnet 1, Fcso 69 1, Villefranche 5.

➡ COUPE DE LYON ET DU RHONE (VIAL)

Date limite d'engagement : le dimanche 02 octobre 2022.

Les ententes entre 2 clubs à 8 sont autorisées.

20 Clubs engagés : S.C.B.T.P 1, La Giraudière 1, Chaponnay Marennes 1, Sud Lyonnais F 2013 2, Ev.S ; Genas Azieu 2, Av. S. Genay 1, FC Lamure Poule 1, F.C. Gerland Lyon 1, U.S. Millery Vourles 1, F.C. Pontcharra St Loup 2, Savigny F.C. 1, Muroise Foot 1, O. St Genis Laval 1, Smo F.C. 1, Ent. Hte Brevenne/Ht Lyonnais 1, A.S. St Martin en Haut 2, Chandieu Heyrieux As 1, St Pierre Mineur 1, St Priest As 1, Villefranche Fc 1.

➡ FUTSAL FEMININ

Les inscriptions pour le championnat Futsal féminin sont ouvertes sur footclubs. Les clubs intéressés qui voudraient des renseignements sur le déroulement de cette compétition peuvent s'adresser à la commission futsal@lyon-rhone.fff.fr. Une réunion avec tous les inscrits ou intéressés aura lieu au district le mois prochain afin de définir les dates du championnat.

➡ JEUNES

Note explicative sur les pratiques féminines

Pratique U11F : Mise en place de plateaux tout au long de la saison, tout le monde se rencontre. (Si engagement dans cette pratique, prendre en compte la possibilité de faire davantage de km)

Pratique U13F : 1ère phase : 2 ou 3 poules géographiques (en fonction du nombre d'inscriptions) 2ème phase : Poules de niveau en fonction des résultats de la 1ère phase sur la pratique U11F et u13F, possibilité de sous classement ; • 3U 12F possible en U11F • 3U14F possible en U13F Possibilité de sous classement sur les 2 prochaines saisons (2021/2022 et 2022/2023) afin de permettre aux clubs de s'organiser par rapport à ces nouvelles offres de pratiques.

Pratique U15F : 1 ère Phase → Possibilité de pratiquer à 8 ou à 11 dès le début de saison (avis consultatif). Engagement sur un niveau de pratique à 8 : (avis consultatif) (Poule A niveau expérimental) A B C Avis consultatif → Nous validerons ou non votre demande en fonction de différents critères ; niveau de pratique, effectifs, projet club... 1ère phase : 3 poules de niveaux à 8 + 1poule à 11 dès le début de saison 2ème phase : Régulation des poules de niveaux en fonction des résultats.



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

COMMISSION FUTSAL

04 72 76 01 07

futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du Lundi 29 août 2022

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT

Membres de la commission : M. Lionel POIRIER, M. Bernard LACHAPELLE, M. Thierry BOLZE

➡ AVIS A TOUS LES CLUBS

Les courriers concernant le FUTSAL doivent être adressés par mail à cette commission : futsal@lyon-rhone.fff.fr

La Commission Futsal a repris ses permanences, et se tient à votre disposition pour tous renseignements.

Elle se compose comme suit :

<u>Président</u> :	Roland BROUAT
<u>Championnat Séniors</u> :	Lionel POIRIER
<u>Championnat Jeunes</u> :	Bernard LACHAPELLE
<u>Plateaux Jeunes</u> :	Jérôme HERNANDEZ
<u>Désignateur arbitre</u> :	Thierry BOLZE

➡ FUTSAL FEMININES

Les inscriptions pour le championnat futsal féminin sont ouvertes sur Footclubs. Les clubs intéressés qui voudraient des renseignements sur le déroulement de cette compétition peuvent s'adresser à la commission. Une réunion avec tous les clubs inscrits ou intéressés aura lieu au district le mois prochain afin de définir les dates du championnat .

➡ CHAMPIONNAT FEMININ

La date limite des engagements D3 est fixée au 12/09 pour une reprise le 16/10/2022 .

➡ ASSEMBLEE GENERALE FUTSAL

L' AG futsal s'est déroulée samedi dans les locaux du district, en présence d'Arsene MEYER, Président et de nombreux membres du Comité Directeur.

Clubs absents et amendés de 90€ comme indiqué sur la convocation :

D1 : Montchat et Nouvelle Génération

D2 : Vénissieux FC, St Genis Laval, Lyon 6, Vaulx United , Mornant et Moins

D3 : FC Gerland

Ces clubs sont priés de fournir au plus tôt la note reçue du district avec la convocation, concernant les horaires, lieu et date des rencontres à domicile ainsi que les coordonnées de la personne (tél obligatoire) à contacter.

Après le discours de bienvenue du Président du district, Arsene MEYER, tous les points à l'ordre du jour ont été abordés :

Championnat : les clubs sont tenus de respecter les règlements sportifs et la commission, cette saison, sera intransigeante à cet égard ;

Coupes : reconduite de la nouvelle formule qui a satisfait tous les clubs

Les coupes jeunes : dates : U15, le 8/1/2023 ,, U13, nouvelle formule à l'étude : plusieurs plateaux 7,14 et 21/01

Coupes féminines : U15, le 14/01 et Séniors le 15/01

PSEM : une réunion aura lieu courant octobre, afin de rappeler feuille de route et sécurité

Plusieurs autres points ont été abordés par les Présidents de commission : discipline, homologation des gymnases, arbitrage, médecine sportive,

En questions diverses , les règlements arbitrage sont à l'étude au sein du district, et les problèmes afférents au paiement des licences acceptés en AG ligue lui seront transmises pour les suites

Une sympathique collation a clôturé cette AG



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

COMMISSION FOOT LOISIRS

Tél 04 72 76 01 05
loisir@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du Mardi 30 août 2022

Membres de la commission : Mrs Christian Bourlioux , Patrick Durbiano, Simon Lesniohski, Olivier Robert, Manuel De Oliveira, Jérôme Hernandez

Prochaine Réunion : Mardi 06/09/2022

L'AG foot loisir se tiendra le **mardi 13 septembre 2022** espace citoyen 12 avenue jean Mermoz Lyon 8-ème a 18h30
Présence obligatoire sous peine d'amende

Les clubs souhaitant avoir une tablette pour cette saison doivent envoyer un mail pour en faire la demande au district et non à la commission loisir : distict@lyon-rhone.fff.fr. **A ce jour très peu de demandes nous sont parvenues. Pour le bon déroulement de cette saison ces demandes doivent parvenir au district le plus rapidement possible**
Merci de votre compréhension

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83
beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Tél. présidente : 06 78 61 00 66

Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30, 535 avenue St Exupéry à Villefranche sur Saône

INFORMATION AUX CLUBS

L'ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPEMENT BEAUJOLAIS EST PREVUE LE VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022 A 19 HEURES A ST FORGEUX, salle d'animation (près de la mairie)

Tout club absent sera amendé selon tarif en vigueur (93 euros).

Pour information : un club ne peut pas être représenté par un autre club.

IMPORTANT : PENSEZ A ENGAGER SUR FOOTCLUB VOS EQUIPES U13, U11, U9, U7 ET COUPES DE GROUPEMENT.

La première journée U13 est prévue le 17 septembre, afin de préparer au mieux les rencontres, il est nécessaire d'avoir connaissance de l'effectif dans cette catégorie le plus tôt possible.

Pour les autres catégories, début des rencontres prévu le 24 septembre.



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56

brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du Mardi 30 août 2022

Présents : Denis Contamin, Jérôme Pouzadoux, Marc Bayet, Christian Collet, Christophe Laval

Excusé : Hadi Laribi

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à la Maison des Associations de Chaponost 2° étage. Groupement Brévenne 1 rue Louis Martel 69630 CHAPONOST Tel : 04-78-45-57-56

mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

PRESIDENT

Marc BAYET

Le club de l'US des Monts accueille l'Assemblée Générale du Groupement Brévenne : **le samedi 3 Septembre à 9 heures au Gymnase 674 route des Monts du Lyonnais 69440 Chabanière**. Tout club non représenté sera amendé selon le tarif en vigueur (90 €).

IMPORTANT : PENSEZ A ENGAGER SUR FOOTCLUB VOS EQUIPES U13, U11, U9 et U7 ainsi que vos équipes en Coupes de Groupement. A ce propos, quelques rappels :

- les inscriptions effectuées en Coupes à 11 de Groupement ne deviennent effectives qu'en cas d'élimination de la Coupe de Lyon et du Rhône (jusqu'en 32° finale).

- Dans la catégorie U13, **pensez à inscrire vos équipes en Coupe Brévenne**. les équipes 1 sont, sauf demande contraire, automatiquement inscrites au Festival U13 et ce gratuitement. Les équipes éliminées lors des deux premiers tours du Festival sont reversées en Coupe Brévenne (sauf les équipes Label U13).

La reprise des différentes catégories s'effectuera le 17/09 pour la catégorie U13 (tour de coupe), le 24/09 en U11, U9 et U7.

RAPPEL : tout courrier ou mail envoyé au Groupement ne comportant pas le nom de l'expéditeur ne sera pas pris en compte.

COMMISSION U7

Christophe LAVAL

Courriers reçus : JSO GIVORS : proposition des installations pour la Journée d'accueil, lu et noté

Journée d'accueil du 24 Septembre : Elle se déroulera sur les installations de GIVORS. Surveillez la boîte mail du club : des informations vous parviendront pour les inscriptions et l'organisation concrète de cette manifestation.

Festi-animations : Les clubs souhaitant accueillir un Festi-Animation sont priés de se faire connaître. Les dates prévues sont : 19 Novembre, 4 Mars, 18 Mars et 6 Mai.

COMMISSION U13

Christian COLLET et Jérôme POUZADOUX

Pour la reprise prévue le samedi 17 septembre (coupes) et le 24 septembre (championnat), nous vous sollicitons pour nous indiquer votre préférence de poules pour vos équipes. (Par mail au groupement BREVENNE)

La première phase sera un championnat sur 7 semaines. Des poules de 8 équipes seront constituées. Nous partons sur un nombre d'équipes (hors label) qui se situe autour de 40/45. Nous tablons de ce fait sur 5 à 6 poules A-B-C-D-E-(F)



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

Les inscriptions doivent se faire uniquement sur FOOTCLUB.

Pensez également à inscrire rapidement vos équipes en coupe BREVENNE y compris les U.12 Label. Le premier tour se tiendra le samedi 17 septembre.

Sauf mention contraire de votre part, toutes les équipes 1 des clubs (y compris les équipes Label) sont automatiquement inscrites en FESTIVAL U13.

SAONE METROPOLE

Tél 04 78 98 04 55

saonemetropole@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du Lundi 29 août 2022

Présents : ALBEROLA Jean Jacques, POINT, POINT Jean Philippe, POULARD Gabriel

Groupement Saône Métropole - 183 route de Genay, 01600 PARCIEUX (Permanence le lundi de 18H00 à 19H30)

SECRETARIAT

Courrier des clubs :

MONTANAY : Invitation à l'inauguration des équipements sportifs. Remerciements, le Groupement sera représenté.

L'Assemblée Générale de début de saison aura lieu le mercredi 7 septembre à 19H30 à ECULLY (espace ECULLY , 7 rue Jean Rigaud).

Dates de reprise :

U13 – Coupe ANAYA et Festival U13 le 17 septembre 2022

U11 – 1^{ère} journée le 17 septembre 2022

U9 – Rentrée du foot le 24 septembre 2022

U7 – Journée d'accueil le 24 septembre 2022

Les engagements sur footclubs sont clos le lundi 5 septembre. Au-delà de cette date ils se feront par mail à l'adresse du groupement.



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD

Nous espérons que vous avez passé un bel été et que vous êtes tous en forme.

La saison 2022-2023 se profile à l'horizon et l'on se retrouvera le **jeudi 8 septembre** pour l'AG du groupement chez nos amis du FC ROULE LA MULATIERE à 19h. Maison du terrain d'aventures Chemin de la Cadriere 69350 LA MULATIERE.

Attention AG obligatoire pour tous les clubs du groupement sous peine d'être amendé (90€) et d'être à nouveau reconvoqué.

Vous aurez toutes les infos du District (comité directeur ; technique ; formations ; pratiques diversifiées etc...) et toutes les infos du groupement.

Important à noter en U13 pour cette nouvelle saison les rencontres seront à rentrer sur tablette (FMI) hormis les matchs de coupes qui eux se déroulent en plateaux donc feuille de match papier.

Ne tardez pas pour faire vos licences.

Premières dates de reprise à retenir le 17 septembre en coupes pour les U13 pensez à engager vos équipes (nous devons faire le tirage le 5 septembre) et le 24 septembre en U7-U9-U11- U13.

Engagez vos équipes sur **FOOT CLUB** en renseignant en U 13 les alternances ou concordances. Indiquez également vos équipes féminines.

Se rapporter au mode d'emploi en ligne sur le site du District concernant l'engagement des U6 au U11.

Lien: <https://lyon-rhone.fff.fr/simple/engagements-saison-2022-2023/>

Onglet : engager ses équipes de foot d'animation

N'oubliez pas également les coupes de groupement.

Pour tout ce qui concerne le **foot d'animation** (u6 -u13) prenez contact avec nous, c'est nous qui gérons pas le District afin que les informations nous arrivent bien.

Pour étoffer notre groupement nous recherchons une personne motivée et disponible (réunion le lundi soir à Merci.

COMMISSION COUPES SENIORS - U17 - U15

Responsable : H. MOLINARI

Inscriptions Coupe GUICHARD : SCBTP / UGA 2 équipes / AS BELLECOUR / FC ANTILLAIS / MAIA SONNIER / FC GERLAND / CO ST FONS / ES TRINITE 2 équipes / US MEYZIEU / VENISSIEUX FC / ASVEL / AS BUERS 2 équipes / ASAV 2 équipes.

Inscriptions U17 : SCBTP / UGA / AS BELLECOUR 2 équipes / AS MONTCHAT / FC GERLAND / CO ST FONS / FCL / ES TRINITE / ASVEL / AS BUERS / ASAV.

Inscriptions U15 : AS BGL / SCPTP 2 équipes / CDFC 2 équipes / UGA / JS IRIGNY / FC ROULE MULATIERE / AS MONTCAHT 2 équipes / FC GERLAND 3 équipes / CO ST FONS / FCL / ES TRINITE 2 équipes / LYON SPORT METROPOLE / US MEYZIEU / ASVEL / AS BUERS / ASAV3

A vérifier et merci de nous communiquer le numéro des équipes.



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

➡ COMMISSION U13

Responsables : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Les dates des journées de championnat pour la première phase du championnat en catégorie U 13 sont disponibles sur le site du District de Lyon et du Rhône de football dans l'onglet Pratiques puis football d'animation ou vous trouverez toutes les infos.

RAPPEL : Journée 1 (samedi 24 septembre 2022) – Journée 2 (samedi 1 octobre 2022) – Journée 3 (samedi 8 octobre 2022) – Journée 4 (samedi 15 octobre 2022) – Journée 5 (samedi 19 novembre 2022) – Journée 6 (samedi 26 novembre 2022) – Journée 7 (samedi 3 décembre 2022).

Journée de Match retard : samedi 22 octobre 2022 – samedi 17 décembre 2022.

Liste des équipes inscrites par foot-club pour le championnat U13 en date du samedi 27 août 2022 (**43 équipes**) : OLYMPIQUE LYONNAIS (5) - A.S.V.E.L. (1/2/3/4) – C.O.M. SAINT FONS (1/2) – E.S. CHARLY 1 - F.C.B.E. FEYZIN BELLE ETOILE (1/2/3) - F.C. LYON (3/4/5/6/7/8/9) – J.S. IRIGNY 1 – F.C ROULE LA MULATIERE (1/2) – A.S. DES BUERS (1/2) – E.S. TRINITE (1/2/3/4) – A.S. BELLECOUR-PERRACHE (2/3) – A.S. AGLERIENNE VILLEURBANNE (1) – C.D.F.C. CHASSIEU-DECINES (3/4) – A.S. BRON GRAND LYON (1/2/3) - C.S. LYON 8^{ème} (1) – VILLEURBANNE-UNITED F.C. (1/2/3/4) – LYON-SPORT METROPOLE (1/2).

Liste des Clubs n'ayant pas inscrit d'équipe par foot-club en date du samedi 27 août 2022 :

A.S.U.L. – U.S. MEYZIEU – U.G.A. DECINES – A.S. MONTCHAT – F.C GERLAND – OLYMPIQUE DE PIERRE-BENITE – VENISSIEUX F.C. - S.C. BRON TERRAILLON LA PERLE. (Merci de faire le nécessaire par foot-club).

JS IRIGNY : Mail reçu de Mr LMOUBARIKI Mohamed secrétaire correspondant du club le mercredi 24 août 2022 nous informant des horaires de la catégorie U13 pour la saison 2022-2023. Nous vous rappelons que les horaires des rencontres sont à renseigner sur foot-club. Merci de faire le nécessaire.

AS DES BUERS : Mail reçu de Mr ? responsable de la catégorie U13 nous demandant de mettre leur équipe 1 en poule B pour la phase 1 du championnat U13 pour la saison 2022-2023. Lu et noté.

➡ COMMISSION FESTIVAL U13

Responsables : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Les dates des tours du Festival en catégorie U13 sont disponibles sur le site du District de Lyon et du Rhône de football dans l'onglet Pratiques puis football d'animation ou vous trouverez toutes les infos.

RAPPEL : Tour 1 (samedi 17 septembre 2022) – Tour 2 (samedi 12 novembre 2022) – Finale de Groupement (samedi 10 décembre 2022) – Finale Départementale (samedi 1 avril 2023) – Finale Régionale (samedi 6 mai 2023).

Liste des équipes inscrites par foot-club pour le Festival en catégorie U13 en date du samedi 27 août 2022 (**8 équipes**) : OLYMPIQUE LYONNAIS 1 – A.S.V.E.L. 1 – F.C. LYON 1 – A.S. DES BUERS 1 – E.S. TRINITE 1 - C.D.F.C. CHASSIEU-DECINES 1 – A.S. BRON GRAND LYON 1 – VILLEURBANNE-UNITED F.C. 1.

Liste des Clubs n'ayant pas inscrit d'équipe par foot-club en date du samedi 27 août 2022 :

A.S.U.L. – C.O.M. SAINT FONS – U.S. MEYZIEU - E.S. CHARLY – U.G.A. DECINES – F.C.B.E. FEYZIN BELLE ETOILE - J.S. IRIGNY – F.C. ROULE LA MULATIERE – A.S. MONTCHAT – A.S. BELLECOUR-PERRACHE – A.S. ALGERIENNE VILLEURBANNE - F.C GERLAND – C.S. LYON 8^{ème} – OLYMPIQUE DE PIERRE-BENITE – VENISSIEUX F.C. - S.C. BRON TERRAILLON LA PERLE – LYON-SPORT-METROPOLE. (Merci de faire le nécessaire par foot-club).

Le premier tour du Festival U13 en catégorie U13 est prévu le samedi 17 septembre 2022 à 14 H 00, et le tirage au sort aura lieu le lundi 5 septembre 2022 à 18 H 15 au siège du Groupement.



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

➡ COMMISSION COUPE DE GROUPEMENT U13

Responsables : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Les dates des tours de Coupe de Groupement en catégorie U13 sont disponibles sur le site du District de Lyon et du Rhône de football dans l'onglet Pratiques puis football d'animation ou vous trouverez toutes les infos.

RAPPEL : Tour 1 (samedi 17 septembre 2022) – Tour 2 (samedi 12 novembre 2022) – Tour 3 (samedi 10 décembre 2022) – Tour 4 (samedi 1 avril 2023) – Finale (A programmer).

Liste des équipes inscrites par foot-club pour le championnat U13 en date du samedi 27 août 2022 (**27 équipes**) :

A.S.V.E.L. (2/3/4) – C.O.M. SAINT FONTS (2) – F.C. LYON (2/3/4/5/6/7) – F.C ROULE LA MULATIERE (2) – A.S. DES BUERS (2) – E.S. TRINITE (2/3/4/5) - A.S. BELLECOUR-PERRACHE (2/3) – C.D.F.C. CHASSIEU-DECINES (2/3) – A.S. BRON GRAND LYON (2/3) - VILLEURBANNE-UNITED F.C. (2/3/4) – LYON-SPORT METROPOLE (2).

Liste des Clubs n'ayant pas inscrit d'équipe par foot-club en date du samedi 27 août 2022 :

OLYMPIQUE LYONNAIS - A.S.U.L. – U.S. MEYZIEU - E.S. CHARLY – U.G.A. DECINES – F.C.B.E. FEYZIN BELLE ETOILE – A.S. MONTCHAT – A.S. ALGERIENNE VILLEURBANNE - F.C GERLAND – C.S. LYON 8^{ème} - OLYMPIQUE DE PIERRE-BENITE – VENISSIEUX F.C. - S.C. BRON TERRAILLON LA PERLE. (Merci de faire le nécessaire par foot-club).

Le premier tour de coupe du Groupement Lyon-Métropole en catégorie U13 est prévu le samedi 17 septembre 2022 à 14 H 00, et le tirage au sort aura lieu le lundi 5 septembre 2022 à 18 H 30 au siège du Groupement.

➡ COMMISSION U11

Responsable : S.BLANC u11glm@laposte.net

Clubs n'ayant pas inscrit d'équipes à ce jour sur foot club : ASUL / US MEYZIEU / UGA / ASAV / FC GERLAND / O.PIERRE BENITE / VENISSIEUX FC / SCBTP.

➡ COMMISSION U9

Responsable : T.COIGNOT u9glm@free.fr

Clubs n'ayant pas inscrit d'équipes à ce jour sur foot club : ASUL / US MEYZIEU / UGA / FCL / AS BUERS / ES TRINITE / ASAV / FC GERLAND / O.PIERRE BENITE / VILL UNITED / VENISSIEUX FC / SCBTP.

➡ COMMISSION U7

Responsable :C.MOUNIER glmu7@free.fr

Clubs n'ayant pas inscrit d'équipes à ce jour sur foot club : ASUL / US MEYZIEU / UGA / FCL / AS BUERS / ES TRINITE / ASAV / FC GERLAND / O.PIERRE BENITE / VILL UNITED / VENISSIEUX FC / SCBTP.



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Membres : E. et A. MONTEIL — M. FOREST - JJ. ETCHEVERRY — E. CHAMOT – B. CAPOGROSSI - O. MONTEIL

Adresse : Groupement Vallée du Rhône District De Lyon et du Rhône - 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 Lyon

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr **Tel :** 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17h00 à 19h00

Courriers – Mails : Ternay : arrêté municipal jusqu'au 30 septembre noté

Frontonas : Pas de match le 17 septembre noté

PRESIDENCE

Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 - Mail : valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Les permanences reprendront le 06 septembre, nous restons à votre disposition sur l'adresse mail du groupement

**LE VENDREDI 09 SEPTEMBRE 2022 AURA LIEU L'ASSEMBLEE GENERALE A ST ROMAIN EN GAL 19 H 00
SALLE POLYVALENTE DE ST ROMAIN EN GAL, 529 ROUTE DE RIVE DE GIER - 69560 ST ROMAIN EN GAL**

Il serait bien qu'en plus des présidents le responsable foot animation soit présent ou les éducateurs concernés par le foot animation

INFOS IMPORTANTES : La journée d'accueil U7 du 24 septembre aura lieu à Chasse vous allez recevoir sur vos adresses officiel 1 feuille d'inscription pour cette journée merci de nous répondre rapidement pour que nous puissions organiser cette journée. Mettre le nombre d'équipe exacte qui sera présente à cette journée

Merci aux clubs de Corbas et Pays Viennois pour vos propositions

Attention pour vos inscriptions sur footclub bien regarder les modifications on inscrit par catégorie d'âge U6 – U7- U8 – U9 etc.... Pensez à les faire le plus tôt possible et avant le 04 septembre sur foot club et après vous pourrez rajouter les équipes par mail au groupement

A partir du 24 septembre date de reprise de vos championnats U13 vous devrez utiliser la FMI pour tous vos matchs de championnats sauf pour les plateaux. Préparez, formez vos éducateurs responsables des équipes U13.

Ceci ne concerne pas les plateaux de coupe

COMMISSION COUPE U13 - U15 - U17 - SENIORS

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

Courrier : Val d'Amby le 11/09 cela concerne le district avec la coupe du Rhône, si vous souhaitez participer ensuite à la coupe vallée du Rhône il faut vous inscrire sur foot club vous serez intégré après votre éventuelle élimination de la coupe de Lyon et du Rhône.

Le premier tour de la coupe festive U13 se fera le 17 septembre le tirage aura lieu le 06 septembre. Cela concerne toutes les équipes 1 qui sont automatiquement inscrites sauf message de votre part . Frontonas ne participe pas. Pour les autres équipes elles participeront à la coupe vallée du Rhône **si vous êtes inscrits sur foot club**

Coupe festival U13

Participerons les équipes suivantes : Chaponnay/Marenes 1 – Chasse sur Rhône 1 – Cheminot de St Priest 1 – Colombier/Satolas 1 – Corbas 1 – Diémoz 1 – Entente St Priest 1 – Usel 1 – Genas 1 – Chandieu/Heyrieux 1 – La Sevenne 1 – La Verpillière 1 – Loire/Rhône 1 – Manissieux 1 – Moins 1 – Muroise 1 – Pays Viennois 1 – Pont de Chérucy 1 – La Rhodanienne 1 – St Alban de Roche 1 – Pusignan 1 – St Symphorien d'Ozon 1 – AS St Priest 1 – Sud Lyonnais 1 – Ternay 1 – Toussieu 1 – Val d'Amby 1 – Sporting Nord Isère 1 – Vaulxois 1 – La Revolée 1 – USVJ 1



PV 565 DU JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

Le club de Frontonas ne participe pas

Si vous ne souhaitez pas participer à cette coupe ou si vous n'avez pas d'équipe U13 merci de nous le faire savoir avant le 04 septembre

Nous ferons le tirage du premier tour le 06 septembre

Coupe Vallée du Rhône U13

Sont inscrits à ce jour : Colombier 1-2-3 – Ozon 1 – Entente 1 – 2 -3 4 – La Verpilliere 1 – Sporting 2 -3 – ASSP 2-3-4- Ternay 1 – 2 – Loire 1-2 – La Sevenne 1 – Toussieu 1 – Pusignan – 1-2

Pensez à vous inscrire et petit rappel les équipes U13 en poule label ne peuvent pas participer. Les équipes 1 qualifiées en coupe festival seront intégrées uniquement après leur élimination pour les 2 premiers tours si inscrit sur foot club

➡ COMMISSION U13

Jean Jacques Etcheverry : 06 50 33 66 44

Le championnat reprendra le 24 septembre

Courrier : St Alban de Roche noté

Infos importantes : A partir du 24 septembre date de reprise de vos championnats U13 vous devrez utiliser la FMI pour tous vos matchs de championnats sauf pour les plateaux. Préparez, formez vos éducateurs responsables des équipes U13

➡ COMMISSION U11

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 21 46 76 26

Le championnat reprendra le 24 septembre

➡ COMMISSION U9

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 21 46 76 26

Le championnat reprendra le 24 septembre

➡ COMMISSION U7

Éric CHAMOT : 06.58.55.24.57

La journée d'accueil U7 du 24 septembre aura lieu à Chasse vous allez recevoir sur vos adresses officielles 1 feuille d'inscription pour cette journée merci de nous répondre rapidement pour que nous puissions organiser cette journée. Mettre le nombre d'équipe exacte qui sera présente à cette journée